

17 mar 2022 -15:47

Production et utilisation de batteries : un premier pas vers l'autonomie stratégique de l'Europe

Le Conseil européen de l'Environnement vient d'adopter l'approche générale de la future réglementation sur les batteries. La proposition de compromis apporte des avancées notables sur la durabilité, la sécurité et la circularité des batteries et veille à garantir les plus hauts standards environnementaux et sanitaires tout au long de leur cycle de vie.

La Ministre fédérale de l'Environnement, Zakia Khattabi, souligne l'importance de cette réglementation dans le contexte de la demande croissante de batteries. Cette réglementation permettra de garantir que les batteries mises sur le marché soient durables, sûres et performantes : *« On sait combien notre transition énergétique nécessite le recours à des matériaux critiques importés en dehors de l'Union Européenne. Tout l'enjeu aujourd'hui consiste à ne pas passer d'une dépendance aux énergies fossiles à une dépendance à ces matériaux critiques. Cela passe notamment par une approche tout du long du cycle de vie ».*

Ce texte, par une approche innovante, couvre les impacts des batteries de leur extraction à leur recyclage et leur réutilisation, en fixant des exigences environnementales et sanitaires à chaque étape de leur cycle de vie. En outre, de nouvelles dispositions garantiront également la facilité de remplacement des batteries contenues dans nos téléphones, tablettes, baffles, rasoir et permettront ainsi de prolonger la vie de nos produits.

« Cette approche est d'autant plus importante que la décarbonation de certains secteurs ne doit pas se faire au détriment d'autres impacts environnementaux », poursuit la Ministre. En ce sens, il est prévu que l'emprunte carbone lors de la production des batteries soit évaluée, que des minimum de contenu soient recyclés ou encore que des critères de performance et de durée soient fixés.

« Je me réjouis par ailleurs que la proposition intègre des mesures concernant le devoir de vigilance pour les chaînes d'approvisionnement. Il importe de ne pas exploiter des régions qui n'ont pas les mêmes exigences européennes » ajoute-t-elle

Si le texte va dans le bon sens, la Ministre regrette que sa proposition d'inscrire le principe « miroir » pour les batteries exportées, qui veut que les batteries exportées hors UE répondent aux mêmes standards de qualité, n'ait pas été suivie. Elle entend donc poursuivre le travail: *« Lors des futures phases de négociations, je continuerai à défendre d'une part les dispositions qui visent une plus grande indépendance de l'UE en matière d'accès aux ressources et d'autre part les dispositions qui garantissent que les batteries exportées hors EU répondent aux mêmes standards de qualité que ceux imposés au sein de l'UE ».*

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du
Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole
+32 478 34 23 77
pascal.devos@khattabi.fed.be